

OBJET : compte rendu Assemblée Générale

En introduction, un hommage à notre jeune ami "James" décédé récemment a été donné.

L'AG du club s'est déroulée le 9 mai dernier. Elle avait lieu pour la première fois dans la nouvelle base départementale du Conseil général. 15 adhérents étaient présents, 1 personne de NSV section voile, et P. Chevalier (conseiller général du canton). G.Philippot (vice président du CG) est excusé.

Les sujets suivants y ont été abordés ;

Adhésions 2013

Le CVV compte, pour la saison 2013, 50 adhérents (dont 20 principaux). En 2012, nous comptons 45 adhérents (dont 21 principaux) ; en 2011, 34 adhérents (dont 17 principaux) ; et en 2010, 43 adhérents (dont 17 principaux). Le nombre des adhérents a légèrement augmenté cette saison alors que le nombre de bateaux stockés sur le club a augmenté plus fortement : 22 en 2013 (14 en 2012).

Bilan financier 2013

Il est positif (+593.39€). Comme pour les saisons précédentes, les tontes, l'assurance, les frais de clés et cadenas sont les principales dépenses de fonctionnement. 2 drapeaux flammes ont été achetés pour améliorer la visibilité du CVV notamment pendant les manifestations.

Les baptêmes ont été exceptionnellement réussis (270 à 1€), une subvention exceptionnelle de l'OIS (Office Intercommunale des Sports) et des frais de tonte réduits (141.73€) expliquent le bilan positif

Bilan des activités 2013

De nombreux adhérents du CVV ont participé, comme les années précédentes, aux 6 heures de voile, manifestation organisée par NSV section voile.

Le 7 Juillet 2013, le CVV a battu son record de la saison précédente avec 270 baptêmes réalisés lors de la Fête du lac de Vioreau (exceptionnel !). La météo (soleil et vent) expliquent en partie notre succès. Un grand merci à tous les adhérents présents ce jour-là : skippers, personnes à la sécurité, gilets, et inscriptions.

Les dates à retenir pour la saison 2014

- entretien du club : samedi 24 mai 2014 à 8h30 au club

L'entretien du terrain demandant du personnel pour bouger les bateaux, il est souhaitable que toute bonne volonté contacte Mickaël au 06 61 53 51 03 ou par mail : guerin.mickael@orange.fr.

- 6 heures de voile : dimanche 1er Juin 2014 (organisation NSV voile)

Ouvert à tous les types de bateaux à voile, inscription 5€ par personne, à partir de 9h00, départ à 11h00.

- 14 et 15 Juin 2014 : Inauguration et portes ouvertes de la base départementale du Conseil Général. Tous les supports (voile, VTT...) en accès gratuit tout le week-end. Bar tenu par les associations (CVV, NSV et pêcheurs) : avis aux bénévoles !

- 6 juillet 2014 (Fête du lac et Fête du nautisme) : baptêmes de voile

Pour toutes ces manifestations nous appelons, bien sûr, toutes les personnes motivées à y participer, et à prendre contact avec le bureau.

Nomination d'un membre d'honneur

Le bureau souhaite récompenser la fidélité et le dévouement d'un membre adhérent au CVV depuis 1975 sans discontinuer : Alfred DENIEL dit Fred est donc nommé "membre d'honneur".

Projet du Conseil Général (CG) sur Vioreau / Demande de convention d'utilisation du terrain

Lorsque le projet de construction de base départementale de pleine nature a été émis par le CG, la question d'utilisation du terrain de la Boustière entre les 3 parties présentes (CVV, NSV et CG) s'est posée (manque de place pour le stockage des embarcations, responsabilités de chacun...).

Après plusieurs rencontres, et à la demande du CVV, un projet de convention a été rédigé par les services du CG.

Le CG nous propose un bail renouvelable de 5 ans pour les 600 m² (zone actuelle utilisée par le CVV). Cette autorisation d'utilisation du domaine public est subordonnée à un paiement d'une redevance annuelle. Pour 2014, elle s'élèverait à 0.76 € TTC/m² soit 456.00 € TTC (montant qui sera révisé chaque année). Le terrain devra être entretenu en bon état à nos frais. Le CG se dégage de toute responsabilité en cas d'effraction, de déprédation, de vol, de perte, de dommages, ou autres causes quelconques survenant aux personnes et/ou aux biens.

Cet AOT (Arrêté d'Autorisation temporaire) est le même que pour tous les autres clubs de voile.

Afin que NSV puisse continuer à pratiquer ses activités et avoir accès aux bâtiments et au lac, un zonage "virtuel" en "L" permet de diviser en deux le terrain et que NSV et le CVV est accès aux bâtiments. Chaque club disposera d'une convention séparée avec le CG dont il devra régler de sa redevance.

Le montant de la redevance est intégré dans le budget prévisionnel 2014 sans augmentation des cotisations.

le principe d'une convention entre le CG et le CVV a été adopté par l'ensemble des membres présents dans un soucis de pérennité de nos activités et de clarification. Quelques aménagements de la convention sur certains points seront souhaitables dans la mesure du possible (exemple : disposition d'un mouillage, schémas d'implantation, évolution du prix acceptable au cours du temps, régularisation des impôts fonciers de ce fait).

Rénovation des bâtiments

Le CVV souhaite sur plusieurs années, rénover les bâtiments :

- en 2014 : changement des menuiseries des vestiaires et suppression du bungalow
- les années suivantes : bardage en bois extérieur (encore en réflexion), puis rénovation intérieur.

Tarif adhésions 2014

Le système d'adhésion reste le suivant :

32€(ou 15€ si étudiant) + 1€ personne de la même famille + **12€** bateau stocké sur le club

Depuis 2012, tout bateau stocké sur le club doit avoir son autocollant.

Le bureau rappelle à ses adhérents que le stockage:

- est aux risques et périls des adhérents (le CVV décline toutes responsabilités en cas de vols ou de dégradations)
- les remorques de route ne sont pas autorisées à être stockées sur le club.

Fonctionnement – adhésion 2014

Le changement des cadenas et des clés interviendra le :

1er Juin 2014

Les cotisations pourront être réglées ce 1er Juin 2014.

Sinon, les clés 2013, bulletin d'inscription et chèque (à l'ordre du CVV) peuvent être retournés auprès de Mickaël à partir de maintenant, à l'adresse suivante :

Mickaël GUERIN - 18 impasse des Cyprès - 44440 Riaillé

Les clés 2014 et l'autocollant 2014 vous seront ensuite renvoyés.

Bureau

Pierrick annonce que ce sera sa dernière année en tant que membre du bureau (cause : déménagement). Martial Gillet est élu au bureau

Le bureau est donc le suivant :

Président : Pierrick Beaulieu
Vice-Président : Michel Pelé
Trésorier : Samuel Guérin
Vice-trésorier : Martial Gillet
Secrétaire : Mickaël Guérin

A bientôt sur le club, et bon vent à tous!

Le bureau.

Contacts Cercle de Voile de Vioreau :

Pierrick Beaulieu : 06 80 88 42 36 ou beaulieupierrick@aol.com

Mickaël Guérin : 06 61 53 51 03 ou 02 28 01 31 95 ou guerin.mickael@orange.fr

Quelques photos de la saison 2013



Entretien du club



Baptêmes catamarans



Baptêmes catamarans



Baptêmes catamarans

Toutes les infos sur : cerclevoilevioreau.fr